

Étude d'impact environnemental et social de l'ouverture de la piste Fazao-Tassi (Togo)

Abalo BALA KINDI

Chef de cellule Gestion Durable des Ressources Naturelles

Ministère de l'Environnement et des Ressources forestières (MERF)

Togo

Abalo BALA KINDI est titulaire d'un Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées en Conservation et Utilisation Durable des Zones Humides et est employé au Ministère de l'Environnement et de Ressources Forestières du Togo en qualité d'environnementaliste. Il a occupé le poste de Chef Division Etudes d'Impacts et Audits Environnementaux à la Direction de l'Environnement dudit ministère. Il dirigeait l'équipe chargée de l'évaluation des termes de références et des rapports des évaluations environnementales avant d'être recruté sur le Projet de Développement Rural Intégré de la Plaine de MÔ au Togo en qualité de Chef Cellule Gestion Durable des Ressources Naturelles. Il supervise la mise en œuvre du plan de Gestion environnementale et sociale issu de l'Étude d'Impact environnemental et social dudit projet. Cette supervision se fait notamment dans la construction des pistes rurales, des infrastructures scolaires et sanitaires, dans l'hydraulique villageoise, dans les aménagements hydro agricoles.

Résumé

La plaine de MÔ, située à environ 400 km au nord-ouest de Lomé regorge d'énormes potentialités, mais peu exploitée en raison de son enclavement du fait de sa position par rapport aux monts fazao et la rivière Mô. Cette situation constitue un frein à son développement notamment à l'écoulement des produits agricoles.

Pour mettre fin à cette situation, le gouvernement togolais a initié et met en œuvre le projet de développement rural intégré de la plaine de MÔ conjointement financé par la Banque Ouest Africaine de Développement et la Banque Islamique pour le Développement. Ce projet prend en compte l'ouverture des pistes rurales, dont celle de Fazao-Tassi, pour désenclaver la zone.

Le projet a fait l'objet d'une étude d'impacts environnemental et social (EIES) et a révélé que l'ouverture de la piste Fazao-Tassi devrait faire l'objet d'une EIES séparée pour deux raisons. La 1^{re} c'est que la piste traverse le parc de Fazao-Malfakassa. La 2^e s'explique par le fait que la piste passe par une falaise au pied de laquelle se trouvent les villages de Tassi, Souroukou et Boulohou avec un risque d'éboulement sérieux pendant et après la construction de la piste.

Ainsi tous les acteurs du projet ont convenu de réaliser une EIES de l'ouverture de cette piste longue de 27,5 km avec pour objectifs l'inventaire et l'évaluation des impacts et les risques liés à l'ouverture de cette piste ainsi que la définition d'un itinéraire pour minimiser ces impacts et risques.

La méthode d'investigation sur le milieu humain s'est faite par des interviews et des enquêtes qualitatives et quantitatives, ce qui a révélé que la falaise au niveau du village de Boulohou a connu déjà un éboulement par le passé, rendant plus difficile le passage de la piste à ce niveau de la falaise. Elle a aussi permis de découvrir une piste empruntée par les riverains en passant par Tassi et abordant la falaise dans sa partie la moins abrupte. Cette découverte a facilité le choix des variantes du projet en adoptant un itinéraire qui nécessite moins de dynamitage réduisant au maximum les éboulements.

L'identification et l'inventaire des impacts et des risques ont été faits à partir de la liste de contrôle (check list) couplée à une matrice de types d'interactions potentielles qui ont permis de visualiser les différentes relations entre les sources d'impacts et les récepteurs. L'évaluation de ces impacts et risques à partir de la méthode de Fecteau (1997) a révélé que le risque d'éboulement pendant et après la construction de piste est majeur. Ainsi il est préconisé d'éviter le dynamitage et de procéder par sillage des roches pour dégager l'emprise de la piste et de sécuriser les flancs de montagnes par la mise en place des filets métalliques.

L'étude a permis de définir un itinéraire de la piste qui présente, non seulement moins de risque d'éboulement, mais aussi elle a préconisé des mesures pour limiter ces éboulements. Elle a permis d'informer la population sur ce risque et des sensibilisations permettront à la population de mieux gérer ces catastrophes éventuelles.